

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS**

Séance du 15 SEPTEMBRE 2022

Par suite d'une convocation en date du 08 septembre 2022, affichée le 08 septembre 2022, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, le **jeudi 15 septembre 2022 à 19h00**, sous la présidence de **Monsieur Roland BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Etaient présents : Mmes et MM Claire ADAM, Romain ARNAUD, Pierre BAILLY, Emilien BIGNON, Roland BROQUET, Séverine BROQUET, Reynald CARLOT, Maggy CARON, Vanessa CHEVALLIER, Christie DEZERT, Anne-Lise DURAND, Florent GAUROIS, Philippe GOFFART, Claude LAPIERRE, Edith L'HOSTE, Sophie MASSIASSE, Estelle MIGNOT, Bernard SADY, Gérard TRUTAT,

Absents ayant donné procuration : Mme Emeline DE BRUIN à M. Roland BROQUET, M. Johann DE BRUIN à Mme Maggy CARON, Mme Sabrina GUYON à Mme Claire ADAM, Alain NOUGARET à M. Claude LAPIERRE, M. Pierre MARCHAL à Mme Christie DEZERT, Mme Agnès RAGOT à Mme Sophie MASSIASSE, M. Pascal RANC à Mme Vanessa CHEVALLIER, Mme Sylvie VELUT à Mme Séverine BROQUET.

Absents : Mme Eléonore De FRESCHVILLE, M. Julien GOFFART.

Secrétaire de séance : Mme Claire ADAM

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 19
Représenté : 8
Votants : 27

Délibération n°

2022_D_138

Objet de la délibération : Service des eaux – Décision modificative

Monsieur le Maire

↳ Donne lecture d'un mail de la DGFIP concernant une insuffisance de crédits au chapitre 66, d'un montant de 265,36 € correspondant au rattachement des ICNE.

↳ Propose de régulariser au moyen de la décision modificative suivante :

SECTION D'EXPLOITATION				
Chapitre	Article	Objet	Recettes	Dépenses
011	61523	Réseaux		- 300,00 €
66	66112	Intérêts – Rattachement des ICNE		300,00 €

Le **Conseil Municipal**, après avoir en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ▶ **ACCEPTE** la décision modificative proposée ci-dessus ;
- ▶ **CHARGE** le Maire d'effectuer toutes les rectifications nécessaires.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire, Roland BROQUET.

